

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS
« A L'OUEST DE LA NIVE »
JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2022
SALLE LAUGA– 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

- 1/ Point d'information sur la Poterne
- 2/ Point d'avancement sur les axes de travail
- 3/ Questions diverses

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont assis en face à face.

Introduction

Sophie Castel, Adjointe de quartier, souhaite la bienvenue aux participants. Elle informe le Conseil de quartiers des membres excusés et absents pour la séance : pour le collège habitants, Manuel Delort, Emma Esconobiet, Oihana Hirigoyen, Mathieu Forsans, Thierry Ozanne, Delphine Romet ; pour le collège acteurs locaux, Monique Kayrouz, Marilyne Chevrel ; pour le collège élus, Florence Dupreuilh. Elle indique que Pierre Casenave et Laure Charneau seront en retard. Elle remercie David Tollis, Directeur général des services de la ville de Bayonne, et Jean-Luc Etcheverry, Chef de service du Bureau d'Etudes Infrastructures pour leur présence.

Elle présente l'ordre du jour :

- Point d'information sur la Poterne ;
- Point d'avancement sur les axes de travail ;
- Questions diverses.

Elle indique que le compte-rendu provisoire de la réunion plénière de septembre n'a fait l'objet d'aucune demande de modification. Il est donc validé par le Bureau et par le Conseil de quartiers. Il sera renvoyé avec cette mention et les annexes à tous les membres et mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès de Monsieur le Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, annonce que le projet Trok Eguna/Journée Troc, déposé par le Conseil de quartiers au budget participatif, est lauréat. Trois autres projets situés sur le territoire du Conseil de quartiers ont été retenus : Une serre pour le jardin partagé de Balichon, un jardin pédagogique des médicinales (square Jean-Michel Larrasquet) et « Et vogue la Yolette ! ».

1/ Point d'information sur la Poterne

Jean-Luc Etcheverry présente ce projet qui a nécessité un temps long d'étude et de concertation. Les autorisations de travaux ont été délivrées par la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et les entreprises ont été désignées.

a) Les objectifs de l'opération

Il rappelle les objectifs principaux de l'opération :

- Faire de cette ceinture verte un lieu d'usage pour les habitants, à proximité d'un centre-ville très dense et minéral ;
- Valoriser ce patrimoine historique très ancien.

Le point de départ de cette opération a été la rénovation des deux aires de jeux présentes sur le site. La DRAC a refusé qu'elles soient remplacées par des aires de jeux classiques, exigeant un aménagement plus ambitieux, à la hauteur du site.

Cette demande a amené la Ville à engager une réflexion globale qui a permis de faire émerger d'autres besoins :

- Aménager l'espace pour en faire un lieu de détente. Ce lieu est très passant mais peu de personnes y restent et profitent vraiment de cet espace exceptionnel ;
- Organiser des manifestations et des événements festifs. Le lieu s'y prête bien. Situé à l'écart des habitations, il n'apporte pas trop de nuisances au voisinage ;
- Revoir les conditions de circulation dans cet espace actuellement très morcelé, où les nombreuses voies ne sont pas forcément en bon état. L'idée est aussi d'inciter les visiteurs à entrer dans le site et à le parcourir, en simplifiant les cheminements ;
- Créer le « parcours Vauban », un des quatre parcours sportif « sport santé » prévus sur Bayonne. D'une longueur de 6 kms, il empruntera les fortifications pour faire le tour de la Ville et traversera le centre ancien. Il sera équipé d'une aire de remise en forme avec du matériel de fitness.

Ce projet présente un certain nombre d'exigences et de contraintes du fait de son implantation au sein d'un monument historique. L'obtention de l'autorisation de travaux a fait l'objet de nombreuses discussions et compromis avec la DRAC, ce qui explique en partie les délais de réalisation. Le site présente aussi un intérêt paysager avec un espace boisé et des vues particulières.

b) Le périmètre de l'opération

Le périmètre s'étend du monument aux morts à l'avenue de Pampelune, et du pied des remparts de Lachepaillet au Champ de Foire. Il comprend quatre zones, pour lesquelles l'idée est de réaménager les cheminements en les simplifiant et en leur redonnant un sens historique, et de déminéraliser les espaces.

- ***Le square Pierre Simonet***

Un seul cheminement sera créé en pied de talus, avec des bancs tout le long. L'ombrage y sera quasi permanent la journée compte-tenu des platanes existants. Une pelouse s'étendra jusqu'au pied du jardin botanique. Sur cette pelouse une aire de jeux monumentale sera aménagée. Elle ne ressemble à aucun autre existante à Bayonne. Son cahier des charges a été élaboré avec des parents, des élèves de certaines écoles bayonnaises et des professionnels de la petite enfance. Trois concepteurs/fabriquants de jeux ont été consultés.

Le projet retenu s'inspire de la mythologie basque. Il pourra accueillir les enfants de 6 mois à 12 ans, grâce à des niveaux différents :

- Un village des Laminak pour les tout-petits ;

- Une partie centrale pour les 3/6 ans, avec une balançoire, un tourniquet, un toboggan, un parcours d'équilibre ;
- Le géant de Basajun. Les enfants pourront pénétrer dans ce géant de 6 mètres de haut qui comprendra différents jeux. Il se trouvera du côté du monument aux morts.

Cet aménagement répond aux demandes de la DRAC qui exige que le site retrouve le plus possible sa configuration initiale. A l'époque, il était constitué de prairies et de fossés en eau, raison pour laquelle la DRAC demande qu'il y ait le moins d'aménagements possibles.

- ***L'espace central avec la porte de la Poterne***

Les cheminements seront simplifiés et reprendront le cheminement historique existant à la fin du 19^{ème} siècle, qui descendait des allées Paulmy en passant le long des platanes et suivait le pied du rempart pour rentrer à la Poterne. Un léger talutage permettra de créer un amphithéâtre pour accueillir des manifestations. Des tables de pique-nique seront installées dans la partie ombragée. A terme, des toilettes encastrées dans le talus seront construites à la sortie du parking. Un escalier métallique permettra d'accéder à la partie haute. Sur l'espace sportif actuel en mauvais état, un espace multisport sera recrée avec un terrain de football/hand-ball/basket et une aire de remise en forme comprenant des équipements du même type que ceux installés quai de Lesseps.

- ***L'allée de Tarrides***

Cette allée, où circulent les piétons et les voitures qui sortent du parking, sera requalifiée. Le cheminement sera là aussi simplifié. L'espace vert entre l'allée et le rempart comprendra des tables de pique-nique, des petits salons. Il invitera à la visite du jardin botanique en partie supérieure. Sur la rampe permettant de remonter au Champ de Foire, trois terrains de pétanque seront installés à l'ombre des arbres.

- ***Les allées Catherine de Bourbon***

Les cheminements seront requalifiés en mélange terre/pierre, afin de les rendre plus confortables et accessibles.

Sophie Castel le remercie pour cette présentation et donne la parole aux membres du Conseil de quartiers.

Un Conseiller de quartiers demande pourquoi ce sujet est abordé ce soir et quel est le calendrier des travaux. Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, rappelle qu'en avril, la Ville s'était engagée à organiser un temps d'information sur ce projet, comme mentionné dans le compte-rendu de la plénière (14/04/22). Concernant le calendrier, David Tollis indique que les services étudient actuellement les derniers éléments de phasage des travaux, avec pour priorité l'aménagement de l'aire de jeux. Le calage étant encore en cours, il ne peut pas donner de date pour le moment. Joseba Erremundeguy précise que dans le

contexte financier actuel qui impose des choix, ce projet sera maintenu. Le but est de lancer les travaux début d'année prochaine, en commençant par le plus urgent.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si le sol des aires de jeux sera enherbé. Jean-Luc Etcheverry répond que le pied des jeux sera revêtu de gazon synthétique imitant le gazon naturel, pour des raisons d'amortissement et d'entretien. En dehors des pieds de jeux, le revêtement sera en gazon naturel.

Un Conseiller de quartiers demande si ce projet concerne aussi le nettoyage des remparts. Sophie Castel répond que l'entreprise Rivas est intervenue sur Lautrec. Jean-Luc Etcheverry ajoute qu'il n'y aura pas de nettoyage général mais que des travaux de remise en état sont prévus en fonction de la vétusté des remparts.

Un Conseiller de quartiers regrette que le Château Vieux ne soit pas inclus dans ce projet. David Tollis indique que Monsieur le Maire a attiré l'attention des services de l'Etat à plusieurs reprises pour que ce lieu soit nettoyé et mieux valorisé.

Un Conseiller de quartiers remercie la Ville pour cette présentation et ce beau projet. Il demande si les quatre places de parking situées devant le monument aux morts, qui « polluent » la vue sur ce monument, pourraient être supprimées. Loïc Corrége répond que ce projet sera étudié.

Une Conseillère de quartiers trouve ce projet super et souligne le budget et le travail énormes. Jean-Luc Etcheverry précise qu'une équipe de maîtrise d'œuvre privée, composée d'un architecte du patrimoine, d'un paysagiste et de techniciens, accompagne la Ville sur le projet. Sophie Castel suggère de leur transmettre les remontées des membres du Conseil de quartiers. Une Conseillère de quartiers se réjouit que ce beau projet mette en avant la culture basque.

Une Conseillère de quartiers demande si les piétons pourront passer sur le site pendant les travaux. Jean-Luc Etcheverry déclare que le nécessaire sera fait pour assurer leur circulation.

Un Conseiller de quartiers souhaite connaître le budget de ce projet. Jean-Luc Etcheverry répond que le budget global s'élève à 2.6 M€ TTC, incluant les études, les travaux et la maîtrise d'œuvre. L'Etat en finance une partie. La Ville attend aussi une réponse de financement du Département, notamment pour les équipements sportifs. Un Conseiller de quartiers demande si des aides sont possibles au niveau des monuments historiques. David Tollis explique que quelques aides sont disponibles, sachant que les contraintes imposées par ce classement en monument historique sont redoutables. La conservation régionale des monuments historiques agit un peu comme un « donneur d'ordre », ce qui peut générer des contraintes.

Un Conseiller de quartiers demande quelle est la durée estimative des travaux. Jean-Luc Etcheverry répond que les marchés ont été attribués pour une durée cumulée de 13 mois, mais le chantier comportera des coupures entre certaines phases. Sophie Castel demande

quel serait le délai de réception et d'usage du lieu. David Tollis estime qu'il est ne serait pas prudent de donner une date de réception des travaux à ce stade, le phasage étant en cours.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si quelque chose est prévu sur le grand parking au-dessus de la Poterne. Jean-Luc Etcheverry répond que cette partie était initialement prévue dans le périmètre d'aménagement. Elle a été retirée pour cause de dépassement de budget, tout comme la descente le long du parking du Glacis jusqu'à l'avenue du 11 novembre.

Sophie Castel et Joseba Erremundeguy remercient Jean-Luc Etcheverry.

2/ Point d'avancement sur les axes de travail

Joseba Erremundeguy rappelle que tous les axes de travail ont fait l'objet d'au moins une réunion. Certains axes qui le nécessitaient ont déjà fait l'objet de plusieurs réunions. Ces premières réunions ont permis de définir de manière plus détaillée les attentes des Conseils de quartiers sur les axes de travail choisis collectivement. Cette étape était nécessaire pour permettre aux services municipaux de disposer de tous les éléments nécessaires pour mener une étude de faisabilité. Lors des prochaines réunions qui seront organisées au premier trimestre 2023, ces derniers pourront présenter les résultats de leurs analyses partagées avec les élus municipaux et leurs propositions d'actions. Il remercie les services municipaux de la Ville qui sont venus écouter les besoins et présenter le travail mené.

Il ajoute que la réunion d'aujourd'hui constitue un point d'étape et qu'aucune décision ne sera prise ce soir, la faisabilité technique des projets étant à l'étude et la faisabilité financière étant conditionnée aux décisions budgétaires 2023 et au budget qui sera voté en début d'année prochaine. Compte-tenu de l'augmentation des charges, il explique que ce dernier sera forcément contraint ce qui entrainera des choix et des priorisations qui n'étaient pas nécessaires jusqu'ici. Cette situation ne veut pas dire que les projets des Conseils de quartiers ne seront pas retenus.

Sophie Castel remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur implication dans le travail en groupes. Elle indique que les membres référents des groupes de travail vont présenter en 5 minutes, de manière non exhaustive, le contenu des échanges de ces premières réunions qui ont duré 1h30 chacune. Ils pourront s'appuyer sur les récapitulatifs partagés au sein de chaque groupe. Les participants pourront, en suivant, réagir pendant 10 à 15 minutes par axe de travail. Tous les axes seront évoqués, y compris ceux pour lesquels un point avait été fait lors de la plénière de septembre, ce afin de rappeler les échanges et de diffuser les informations auprès des membres absents. David Vaisse devant partir plus tôt, le point débute avec l'axe 10.

- **Réunion du groupe G sur l'axe 10**

David Vaisse, référent du groupe G, présente le travail effectué par le groupe composé de Manuel Delort, David Vaisse, André Junca, Christophe Dreuilhe, Pierre Casenave, Maïtena

Mazières sur l'axe 10 - Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un événement annuel notamment dans les quartiers. Le groupe s'est réuni le 5 septembre et le 23 novembre 2022.

Les membres du groupe de travail se sont réunis avec plusieurs artisans de l'euskara, notamment les commissions d'Euskaraz Bizi et des bureaux d'ikastola. Le projet qui est ressorti de ces échanges et du travail avec les services municipaux s'inspire un peu des rencontres interceltiques. L'idée serait d'organiser une rencontre annuelle sous forme d'olympiades ou de championnat, entre les sept provinces d'Euskal Herri, à Bayonne, autour d'un thème qui pourrait être la danse, la gastronomie, la culture, les arts, etc. Une province serait mise à l'honneur chaque année, les six autres provinces organisant quelque chose en hommage à cette province. Le but est de montrer la culture sous différentes entrées et de changer les manières de faire. La première édition aurait pour thème « la pêche » et se déroulerait au mois de juin.

Le groupe de travail pense que pour avoir le temps de bien préparer cet événement, la première édition devrait avoir lieu en 2024, ce qui voudrait dire que l'enveloppe budgétaire prévue pour 2023 ne pourra ni être utilisée ni être reconduite en 2024. Le report en 2024 serait donc conditionné à la garantie que la municipalité reconduise l'enveloppe budgétaire allouée. En 2023, un « happening » pourrait être organisé, en précisant que ce n'est pas la version finale de l'évènement.

Joseba Erremundeguy indique que lors de la première réunion, le groupe de travail a exprimé des besoins. Sur cette base, le service politique linguistique a estimé le coût que représenterait l'organisation d'un événement répondant aux besoins exprimés. Lors de la seconde réunion, le groupe de travail, qui avait avancé dans sa réflexion, a exprimé des besoins organisationnels complémentaires qui nécessitent une réévaluation. Aucune enveloppe n'est donc prévue pour 2023. Il assure qu'un projet peut être proposé pour 2023 et/ou 2024. La Ville étudiera les manières de les financer, sachant qu'elle ne pourra pas, en 2023, s'engager pour 2024. Il ajoute que le programme de coopération transfrontalière Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA), fonds européen transfrontalier, pourrait être mobilisé. Il alerte cependant sur la tenue des élections municipales et des députations de l'autre côté de la frontière en mai 2023; ce qui implique qu'il sera impossible d'obtenir des validations des institutions pendant un certain temps.

David Vaisse précise que le projet se veut accessible aux personnes qui ne parlent pas le basque. La création d'un dictionnaire fait de mots simples et pratiques et de QR Code renvoyant sur des explications et des sites culturels est prévue. Le but est de rendre le projet pérenne.

Un Conseiller de quartiers demande par qui le projet serait porté. David Vaisse répond que ce point est à discuter avec la Ville, mais que si besoin une association pourra être créée.

Une Conseillère de quartiers pense qu'un budget participatif transfrontalier est proposé au niveau du Département. Joseba Erremundeguy confirme l'existence d'un budget participatif avec le Guipuscoa, d'un montant de 300 000 €. Les projets doivent être portés par une association et avoir un lien avec un organisme de la province du Guipuscoa. Ce budget participatif devrait être reconduit. Il ajoute que le Département va aussi lancer un budget participatif d'un montant de 1.5 M€. Il tiendra le Conseil de quartiers informé.

- **Réunion du groupe A sur l'axe 1**

Maylis Hellequin, référent du groupe A, présente le travail effectué par le groupe composé de Frédérique Bodin, Monique Kayrouz, Denise Larrieu, Delphine Romet, Maylis Hellequin, Laure Charneau, Pierre Casenave sur l'axe 1 - Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique. La réunion a eu lieu le 10 octobre 2022.

Le groupe de travail est parti du constat que beaucoup de personnes n'ont pas accès à leurs droits par manque d'ordinateur, d'accès internet ou de savoir-faire. Une des difficultés est aussi d'informer les habitants de l'existant. Il est parti des différentes démarches possibles (impôt, demande de carte d'identité, caisse d'allocations familiales, etc.), pour ensuite identifier sur qui s'appuyer pour créer un « guichet unique » ou un lieu mobile (minibus, vélo cargo) afin d'atteindre les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Se faisant, le groupe de travail s'est aperçu que les maisons de la vie citoyenne (MVC), principalement celle du centre-ville de Bayonne, aident à l'accès au droit par le numérique. Mais le manque de ressources humaines fait qu'elles ne touchent pas un grand nombre de personnes. A ceci s'ajoute l'espace socio-culturel municipal (ESCM), les cyber-bases et l'espace communal de la Poste nouvellement installée au Polo Beyris.

Une Conseillère de quartiers souligne que l'agence postale communale est un organisme différent de la MVC. Maylis Hellequin explique qu'elles apportent deux aides différentes : l'agence postale communale peut mettre un ordinateur à disposition pour avoir accès à internet tandis que la MVC peut avoir un animateur pour aider aux démarches. David Tollis ajoute qu'il est prévu d'équiper l'agence postale communale d'un îlot numérique. La MVC aurait quant à elle vocation à accompagner les personnes.

Un Conseiller de quartiers trouve que l'espace de l'agence postale communale est très contraint. David Tollis répond que les services vont étudier l'aménagement. Si l'installation de l'îlot numérique ne peut se faire dans ces locaux, la Ville cherchera une autre solution. Une Conseillère de quartiers trouve très sympathique que les habitants, surtout les personnes âgées, se déplacent pour accéder à ce service.

Maylis Hellequin note que des ateliers d'accompagnement à l'outil numérique sont prévus à la MVC dès le mois de janvier. Une Conseillère de quartiers répond qu'elle y participe déjà, accompagnée par une personne du Département et non de la MVC. Joseba Erremundeguy rappelle que l'Etat a aidé à l'embauche d'accompagnateurs numériques. Maylis Hellequin

ajoute que cette aide intervient dans le cadre du label FranceConnect, dans la perspective que la Ville demande le label.

Une Conseillère de quartiers trouve étrange de vouloir mettre en place un guichet unique dans un local municipal alors qu'un réseau de MVC existe déjà. Elles sont placées à des endroits stratégiques de la Ville, échangent entre elles, sont connues des habitants et disposent des outils et du personnel. L'idée serait de tester le projet avec une MVC puis de le décliner dans les autres MVC. Ce serait aussi l'occasion de mettre du budget dans des structures durables qui se vouent au social et qui ont un impact positif immédiat sur la population. Elle ne comprend pas le lien entre l'agence postale communale du Polo Beyris et le projet, et pourquoi elle est à nouveau évoquée. David Tollis explique qu'il s'agit de compléter les prestations d'une agence postale avec les maisons France Services qui offrent un panel de services qui n'a potentiellement rien à voir avec la poste. Il s'agit aussi de mutualiser et d'optimiser les ressources humaines. Il assure que la Ville est dans une démarche constructive et pragmatique pour accompagner le Conseil de quartiers dans la réalisation de son projet. Joseba Erremundeguy ajoute que la création de l'agence postale du Polo Beyris résulte d'une lutte collective menée contre le désengagement de la Poste, par les habitants et tous les élus de la majorité comme de l'opposition. Elle est devenue le symbole de la défense des services publics dans les quartiers.

Maylis Hellequin informe que l'enveloppe annuelle versée par la Ville pour les trois MVC est de 440 000 €, sachant qu'elle finance aussi les postes de direction ce qui représente environ 120 000 €.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si l'aide allouée par FranceConnect peut être réallouée aux MVC. Maylis Hellequin répond qu'une association peut demander le label à condition que la Ville ne le fasse pas. Elle ajoute que la MVC fait déjà un gros travail au niveau de l'accès au droit et au numérique et développe ces aspects.

Un Conseiller de quartiers note que l'agence postale communale n'est ouverte que le matin. Afin de rentabiliser le local, il peut donc être utilisé tous les après-midi. David Tollis répond que le service est dans une période test. Les périodes d'ouverture seront définitivement fixées courant du premier trimestre 2023.

- **Réunion du groupe B sur l'axe 2**

Jean-Gilbert Périé, référent du groupe B, présente le travail effectué par le groupe composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé, Marie Martin sur l'axe 2 - Améliorer le réseau cyclable. La réunion s'est tenue le 15 septembre 2022.

Les services techniques ont présenté toutes les réalisations d'aménagement en cours (zone partagée, trambus, zone protégée, zone 30, abris vélos). Les travaux sur le carrefour Delay avancent. Les travaux à venir pour créer de nouvelles pistes cyclables sont les suivants :

- l'aménagement du rond-point de Lachepaillet à la hollandaise ;
- les nouveaux abris vélos dont celui de Marracq ;
- l'aménagement du carrefour Saint-Léon en liaison avec la ligne 2 du trambus. Sur ce dossier compliqué, Monsieur le Maire a demandé de sécuriser d'abord les piétons et les cyclistes ;
- l'apaisement de la rue du Comte de Cabarrus ;
- l'amélioration du carrefour Monseigneur Gieure/Raymond de Martres ;
- la sécurisation du carrefour de Lahubiague ;
- la liaison Beyris/avenue Darrigrand ;
- le fait de relier correctement les allées Marines et l'avenue Foch.

Une Conseillère de quartiers demande pourquoi les cyclistes, y compris les agents et la police municipale, empruntent la voie piétonne le long de l'Adour alors qu'une piste cyclable existe. Sophie Castel répond que ce n'est pas normal. Une signalétique très visible a été mise en place. Jean-Gilbert Périé rappelle que l'amende est de 135 €.

- **Réunion du groupe B sur l'axe 3**

Bastien Urcelay, référent du groupe B, présente le travail effectué par le groupe composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé, Marie Martin sur l'axe 3 - Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter-quartiers. La réunion a eu lieu le 15 septembre 2022.

Le groupe de travail a identifié les points suivants :

- Assurer la desserte Polo-Beyris/centre-ville par une navette électrique, en offrant un service de transport facilitant les déplacements de tous les publics de ce quartier excentré vers le centre-ville et inversement ;
- Favoriser les déplacements piétons entre les quartiers et le centre-ville en aménageant des cheminements piétons sécurisés pour traverser les carrefours des grands axes routiers et en réfléchissant sur les parcours piétons domicile/commerces/médecins ;
- Lutter contre le stationnement anarchique notamment pour les voitures sans permis (villa Pia), en instaurant des stationnements gérés, en accentuant les contrôles de police et en organisant le stationnement grâce à des études de sens unique.

Il rappelle que les services ont présenté le plan de mise en accessibilité de la voirie.

- **Réunion du groupe B sur l'axe 4**

Pierre Casenave, référent du groupe B, présente le travail effectué par le groupe composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé, Marie Martin sur l'axe 4 –Améliorer les parcours et déplacements des piétons. La réunion s'est tenue le 27 septembre 2022.

Les principes ont été établis et les problématiques ont bien été identifiées. Il reste à les résoudre les unes après les autres.

Joseba Erremundeguy indique que pour les axes 2, 3 et 4, les problématiques ont été identifiées géographiquement. Lors des prochaines réunions des groupes de travail, les services municipaux viendront présenter les faisabilités techniques. La restitution en réunion de Conseil de quartiers sera plus visuelle, afin de permettre de bien identifier les points cités.

- **Réunion du groupe B sur l'axe 5**

Jean-Gilbert Périé, référent du groupe B, présente le travail effectué par le groupe composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé, Marie Martin sur l'axe 5 - Réduire les conflits d'usage (chemin de halage). La réunion a eu lieu le 27 septembre 2022.

Le groupe de travail a effectué un constat de l'existant. Ce chemin de halage, très prisé des Bayonnais, est emprunté par de nombreuses personnes (joggers, promeneurs, cyclistes, rollers, cyclo-sportifs et certains véhicules motorisés) et des animaux. Certains oublient qu'il s'agit d'une voie verte où la vitesse est limitée à 20 km/heure y compris pour les cyclistes, ce qui occasionne des conflits d'usage. Des solutions ont été identifiées pour résoudre cette difficulté :

- La pédagogie ;
- Un panneau rappelant les règles à tous les accès ;
- Le marquage au sol ;
- L'installation de ralentisseurs pour vélo ;
- Le recours à la police municipale.

Il précise que le revêtement du chemin de halage est à la charge du syndicat intercommunal de la Nive maritime (SINM), l'entretien des berges à la charge des communes et la prévention des inondations à la charge de la communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB). La Ville va embaucher un ingénieur (qui sera mis à disposition du SINM) pour s'occuper de ce sujet.

- **Réunion du groupe C sur l'axe 6**

Sophie Castel rappelle que le Conseil de quartiers a décidé de retirer l'axe 6 – Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme « Urtasun » de sa feuille de route lors de la dernière réunion plénière, faute de membres suffisants pour travailler sur ce sujet.

- **Réunion du groupe D sur l'axe 7**

Pierre Casenave, référent du groupe D, présente le travail effectué par le groupe composé de Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Florence Dupreuilh, Monique Kayrouz, Sophie Castel, Oihana Hirigoyen, Pierre Casenave, sur l'axe 7 - Repérer les espaces végétalisés

existants et à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter. La réunion a eu lieu le 8 septembre 2022.

Le groupe de travail est conscient qu'il ne verra pas la réalisation de ces projets pendant la durée de son mandat. Les besoins identifiés sont les suivants :

- Désimperméabiliser les sols notamment les parkings du Champ de Foire, la place des Basque, la place Montaut, la place Boeswillwald, 2 projets dans 2 écoles ;
- Végétaliser : création de mini-forêts, dont l'une à la Floride ;
- Déminéraliser le carreau des Halles ;
- Interdire les palissades, les remplacer par des haies végétalisées, diversifiées et irrégulières ;
- Protéger la barthe d'Illbarritz, zone humide en plein centre-ville.

- **Réunion du groupe E sur l'axe 8**

Philippe Dubernet de Bosq, référent du groupe E, présente le travail effectué par le groupe composé de Bastien Urcelay, Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Monique Kayrouz, Maryline Chevrel, Maylis Hellequin, sur l'axe 8 - Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces). La réunion s'est déroulée le 6 septembre 2022.

Une expérience doit être menée dans le quartier des Arènes afin de diminuer la pollution lumineuse. La Ville devait aussi prendre une décision quant à l'extinction partielle ou totale de l'ensemble des rues de la cité. Elodie Cluzeau confirme que l'expérimentation a été menée. Un questionnaire a été envoyé aux habitants pour recueillir leurs ressentis sur les différents scénarii d'éclairage. Ces scénarii ne leur ont pas été communiqués afin de ne pas fausser l'enquête. Lors de la prochaine réunion du groupe de travail, le bilan de cette expérimentation sera présenté. Elle rappelle que le groupe de travail avait souhaité qu'une autre expérimentation se déroule sur Marracq.

Philippe Dubernet de Bosq demande si, compte-tenu de la situation économique, la décision d'éteindre les lumières de la ville va être prise plus rapidement. David Tollis répond que dans le cadre du plan de sobriété énergétique adopté par les élus, la Ville a déjà engagé des démarches. Les villes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau ont aussi engagé une démarche conjointe afin de sensibiliser les commerçants à l'extinction de l'éclairage des vitrines. Un courrier leur sera adressé en ce sens. Une Conseillère de quartiers souligne que des dispositions réglementaires existent déjà sur le sujet. David Tollis répond que ce courrier rappellera bien la réglementation applicable qui prévoit l'extinction des lumières sauf cas particulier ; l'enjeu étant ensuite de contrôler autant qu'il le faut.

Une Conseillère de quartiers demande comment alerter sur les commerces qui ne jouent pas le jeu. Sophie Castel répond d'aller à leur rencontre.

Philippe Dubernet de Bosq indique que la question du lien entre la sécurité et la baisse de l'intensité lumineuse la nuit s'est posée. Les techniciens de la Ville ont expliqué que la diminution de la lumière entraîne moins d'insécurité mais aussi moins d'accident de circulation. Joseba Erremundeguy entend cet argument. Mais malgré tout, certaines personnes vont s'interdire d'aller dans un endroit qui provoque un sentiment d'insécurité chez elles. David Tollis précise que certains lieux resteront toujours éclairés pour que les caméras de sécurité puissent fonctionner.

Une Conseillère de quartiers évoque les panneaux lumineux d'affichage de la Ville et des magasins, notamment un panneau publicitaire de Carrefour situé entre la mairie et les Halles. Elle demande si le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) a été voté. Sophie Castel répond qu'un règlement existe. Joseba Erremundeguy ajoute que certains commerçants jouent avec le règlement en installant les panneaux à l'intérieur de leur boutique.

Un Conseiller de quartiers, résidant chemin de Chauron, à l'intersection de l'avenue du 8 mai et de l'avenue Jacques Loeb, signale que depuis le début des travaux il y a cinq mois, tout ce quartier se trouve dans le noir complet. Il ajoute que la gestion des travaux est épouvantable. Depuis seulement 15 jours, un panneau signale le carrefour modifié et l'absence de priorité. Il trouve cette situation scandaleuse. David Tollis rappelle que les travaux ne sont pas gérés par la Ville. L'information sera remontée au syndicat des mobilités Pays Basque-Adour et à la CAPB qui sont le maître d'ouvrage et le donneur d'ordre de ces travaux.

Un Conseiller de quartiers demande s'il est prévu de laisser l'éclairage public sur les passages piétons. David Tollis répond que la réduction de l'éclairage public ne veut pas dire la fin de cet éclairage, encore moins quand des questions de sécurité sont en jeu.

Un Conseiller de quartiers signale la surluminosité du nouveau bâtiment construit en face de l'amphithéâtre Grenet qui comprend plusieurs bandeaux lumineux allant du sol au plafond. Dans une période qui prône les économies d'énergie, il trouve que la situation a un côté provocateur. Un Conseiller de quartiers ajoute que cette luminosité empêche de bien voir les cyclistes et les piétons sur la droite de la rue. De même, les nouvelles lumières installées sur la contre-allée d'Aritxague, au niveau de l'immeuble Etchart, sont beaucoup plus fortes qu'avant et éblouissent les automobilistes

- **Réunion du groupe F sur l'axe 9**

Maïtena Mazières, référente du groupe F, présente le travail effectué par le groupe composé de Florence Dupreuilh, Maïtena Mazières, Michel Etchelet, Thierry Ozanne, Mathieu Forsans, André Junca, Frédérique Bodin sur l'axe 9 – Créer un circuit de visite guidées sur le thème de la seconde guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers. La réunion a eu lieu le 20 octobre 2022.

La Ville a mis en place beaucoup d'actions autour de cette thématique. Des circuits existent déjà, avec des guides conférenciers passionnés et passionnants. Malgré ces efforts, l'histoire

du Polo Beyris pendant cette période n'est pas évoquée et peu de personnes la connaissent. Un travail va être mené avec l'école Jean Moulin. Elodie Cluzeau confirme ce projet mené par le service Patrimoine à travers « Ville et Pays d'art et d'histoire ».

Maïtena Mazières s'interroge sur la possibilité d'associer l'ikastola voisine. Elle ajoute qu'afin de recueillir des témoignages, le groupe de travail propose de lancer un appel citoyen. Elodie Cluzeau précise que tous les membres du Conseils de quartiers sont invités à en parler autours d'eux et à mobiliser leurs réseaux, afin d'essayer de récolter de la mémoire.

Maïtena Mazières demande si les membres du collectif, auteurs de « L'histoire des camps », pourraient être invités à une réunion du groupe de travail. Ils pourraient ainsi transmettre des informations et/ou des contacts. Elle évoque l'exposition itinérante consacrée aux bunkers sur la côte atlantique, déclinée sur des panneaux avec des dépliants en français, en espagnol et en basque expliquant l'histoire. Elle propose de réfléchir à la communication autour de cette présentation. Elle évoque aussi l'ouverture du musée du judaïsme à Bayonne en novembre dernier.

3/ Questions diverses

Sophie Castel invite les membres de Conseil de quartiers à poser leurs éventuelles questions. Aucune question n'est posée.

Conclusion

Sophie Castel indique que le calendrier des réunions des groupes de travail du premier trimestre 2023 est en cours d'élaboration avec les services, car il nécessite une forte coordination. Dès qu'il sera arrêté, les informations seront transmises au Conseil de quartiers.

Elle remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur présence et leur participation. Elle leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Bodin	Frédérique	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présent</i>
Monsieur	Casenave	Pierre	Marracq	<i>Présent</i>
Monsieur	Delort	Manuel	Grand Bayonne	<i>Excusé</i>
Monsieur	Dreuilhe	Christophe	Marracq	<i>Présent</i>
Madame	Esconobiet	Emma	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Excusée</i>
Monsieur	Forsans	Mathieu	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Excusé</i>
Madame	Hirigoyen	Oihana	Marracq	<i>Excusée</i>
Monsieur	Junca	André	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présent</i>
Madame	Larrieu	Denise	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présente</i>
Madame	Mazières	Maïtena	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présente</i>
Monsieur	Ozanne	Thierry	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Excusé</i>
Monsieur	Perie	Jean-Gilbert	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présent</i>
Madame	Romet	Delphine	Grand Bayonne	<i>Excusée</i>
Madame	Rousselot	Joana	Marracq	<i>Présente</i>
Madame	Roux	Justine	Grand Bayonne	<i>Présente</i>
Monsieur	Urcelay	Bastien	Grand Bayonne	<i>Présent</i>
COLLEGE ACTEURS LOCAUX ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Gerbaud	Dominique	Art émotion	<i>Présent</i>
Madame	Chevrel	Maryline	Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne	<i>Excusée</i>
Monsieur	Etchelet	Michel	Association AB Rugby (rugby amateur)	<i>Présent</i>
Madame	Hellequin	Maylis	Maison de la vie citoyenne de Bayonne centre-ville	<i>Présente</i>
Madame	Kayrouz	Monique	Association des commerçants de la rue d'Espagne	<i>Excusée</i>
Monsieur	Vaisse	David	Association de quartier des riverains de l'avenue Moynac	<i>Présent</i>
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Dubernet De Bosq	Philippe	Cabinet Dubernet De Bosq	<i>Présent</i>
Madame	Charneau	Laure	Princesse Lia SARL	<i>Présente</i>
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Castel	Sophie	Adjointe de quartier	<i>Présente</i>
Monsieur	Corrégé	Loïc	Adjoint au Maire	<i>Présent</i>
Madame	Dupreuilh	Florence	Conseillère municipale membre de l'opposition	<i>Excusée</i>
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présent</i>

Participaient également : David Tollis - Directeur général des services de la ville de Bayonne, Jean-Luc Etcheverry - Chef de service du Bureau d'Etudes Infrastructures et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne.

Annexe 2 – Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « A L'OUEST DE LA NIVE »

Jeudi 1^{er} décembre 2022

The logo for Bayonne, featuring the word "Bayonne" in a stylized font with a green asterisk above the 'e', and "BAIONA-PAYS BASQUE" in smaller green letters below it.
Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour

- Introduction
- Point d'avancement sur les axes de travail
- Questions diverses
- Conclusion

1/ Introduction

Un projet du Conseil de quartiers retenu au budget participatif

20. Trok Eguna / Journée Troc



Localisation :

Rive droite : place des Gascons / St Esprit

et Rive gauche : Polo Beyris/Balichon

Coût : 1 700 €

► Organisation deux journées écocitoyennes ET solidaires à travers le troc, l'échange d'objets, de plantes, de services et favoriser ainsi la vie des quartiers. Trok Eguna pour réfléchir autrement à notre façon de consommer et de partager !

Autres projets retenus sur le territoire du Conseil de quartiers

9^{ème} avec 95 votes



UNE SERRE POUR LE JARDIN
PARTAGÉ DE BALICHON

6. Une serre pour le jardin partagé de Balichon

Localisation : Quartier Balichon

Coût : 3 000 €



- Installation d'une serre et de tables de semis pour améliorer les méthodes de semis et prolonger la dynamique existante avec le jardin partagé attenant.

11. Jardin pédagogique des médicinales

Localisation : Square Jean-Michel Larrasquet

Coût : 50 000 €

► Création d'une placette végétale et pédagogique en plein cœur de ville, intégrant des plantes variées : espèces étiquetées, endémiques, vivrières, aromatiques, médicinales et spécifiques du Pays Basque. L'installation de bancs permettra de profiter du site un instant, de sentir, écouter et découvrir la palette riche et généreuse qui est offerte.





26. Et vogue la Yolette !

*Localisation : Garage de la Nive
(Aviron Bayonnais)*

Coût : 19 500 €

- Acquisition d'une Yolette, embarcation légère et sécurisée favorisant une pratique plus aisée de l'aviron, notamment pour les personnes en situation de handicap issues de l'aviron santé et/ou para-aviron. Le bateau sera également utilisé pour des séances découvertes proposées au tout public.



Point d'information sur la Poterne

AMENAGEMENT DU SECTEUR DE LA POTERNE



Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive

Jeudi 1^{er} décembre 2022

Bayonne^{*}
BAIONA-PAYS BASQUE

Objectifs de l'opération

La Ville de Bayonne souhaite procéder à une valorisation de certains ouvrages datant du XVIème et XVIIème siècles, et plus particulièrement des fossés de l'ancien dispositif défensif du centre ville afin de permettre aux habitants et visiteurs une réappropriation de ces lieux aujourd'hui en partie peu fréquentés.

Ces espaces représentent un enjeu majeur pour la mise en valeur des remparts en tant que lieu de patrimoine bien évidemment, mais aussi lieu de culture, de détente, de loisirs, de sociabilisation et de pratique sportive.

Ces anciens fossés constituent en outre une ceinture verte, pour le centre ancien qui est très dense et minéral.

Objectifs de l'opération

Plusieurs actions sont ainsi projetées dans ce sens :

- Renouvellement des aires de jeux et terrains de sports :
- Aménagement des espaces verts de la Poterne pour en faire un lieu de détente au quotidien : bancs, tables de pique-nique.
- Développement de l'accueil de manifestations diverses dans le secteur de la Poterne : spectacle vivant, expositions, animations événementielles diverses.
- Amélioration des conditions d'accès et de circulation des piétons et cyclistes
- Création d'un parcours sportif, « parcours Vauban », passant par le centre ancien et par les anciens ouvrages défensifs situés en sa périphérie, dans le cadre d'un programme plus vaste de création de 4 parcours sportifs interconnectés sur l'ensemble du territoire bayonnais.

Périmètre de l'opération



Plan d'ensemble



Square Simonet : existant



Square Simonet : projet



L'aire de jeux (square Simonet)



Ancien chemin couvert

Talus reprofilé

Allée restructurée

Bande pavée



État actuel

L'aire de jeux : vue d'ensemble



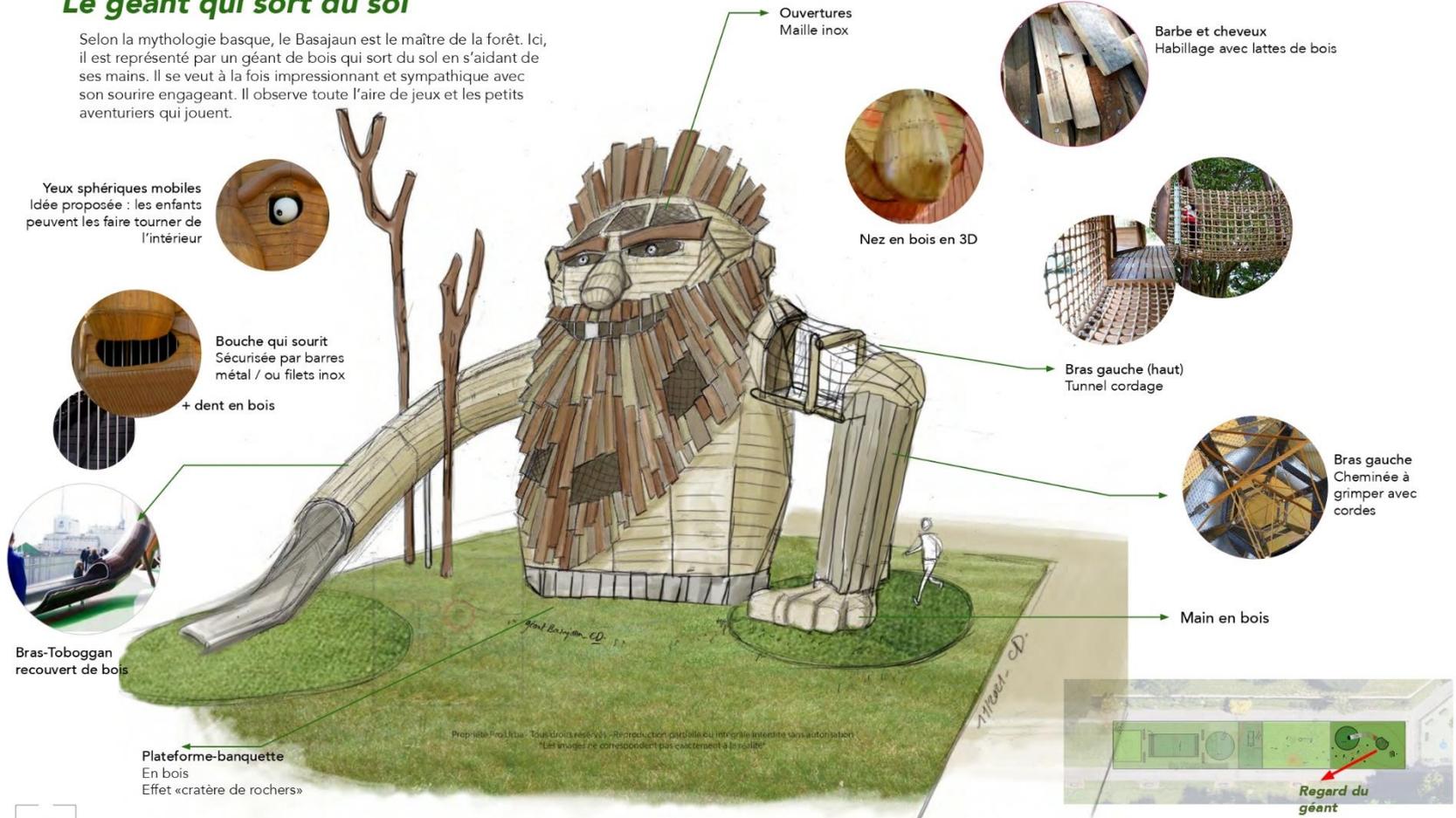
L'aire de jeux : détails du Basajaun

ZOOM SUR... LE GÉANT BASAJAUN - DÉTAILS DE LA STRUCTURE SUR-MESURE

AIRE DE JEUX - BAYONNE - JANVIER 2021

Le géant qui sort du sol

Selon la mythologie basque, le Basajaun est le maître de la forêt. Ici, il est représenté par un géant de bois qui sort du sol en s'aidant de ses mains. Il se veut à la fois impressionnant et sympathique avec son sourire engageant. Il observe toute l'aire de jeux et les petits aventuriers qui jouent.



L'espace central : existant



L'espace central : projet



L'espace central : projet

ESPACE CENTRAL VU DEPUIS LA POTERNE



Demi-lune de Lachepaillet

Espace scénique

Escalier en serrurerie créé



Ancien chemin couvert

Issue remaniée du niveau R-1
du parking souterrain

Circulation centrale pavée



État actuel

L'espace central : projet

ESPACE CENTRAL VU VERS LA POTERNE



⊖ N

Ancienne rampe d'accès
à la poterne

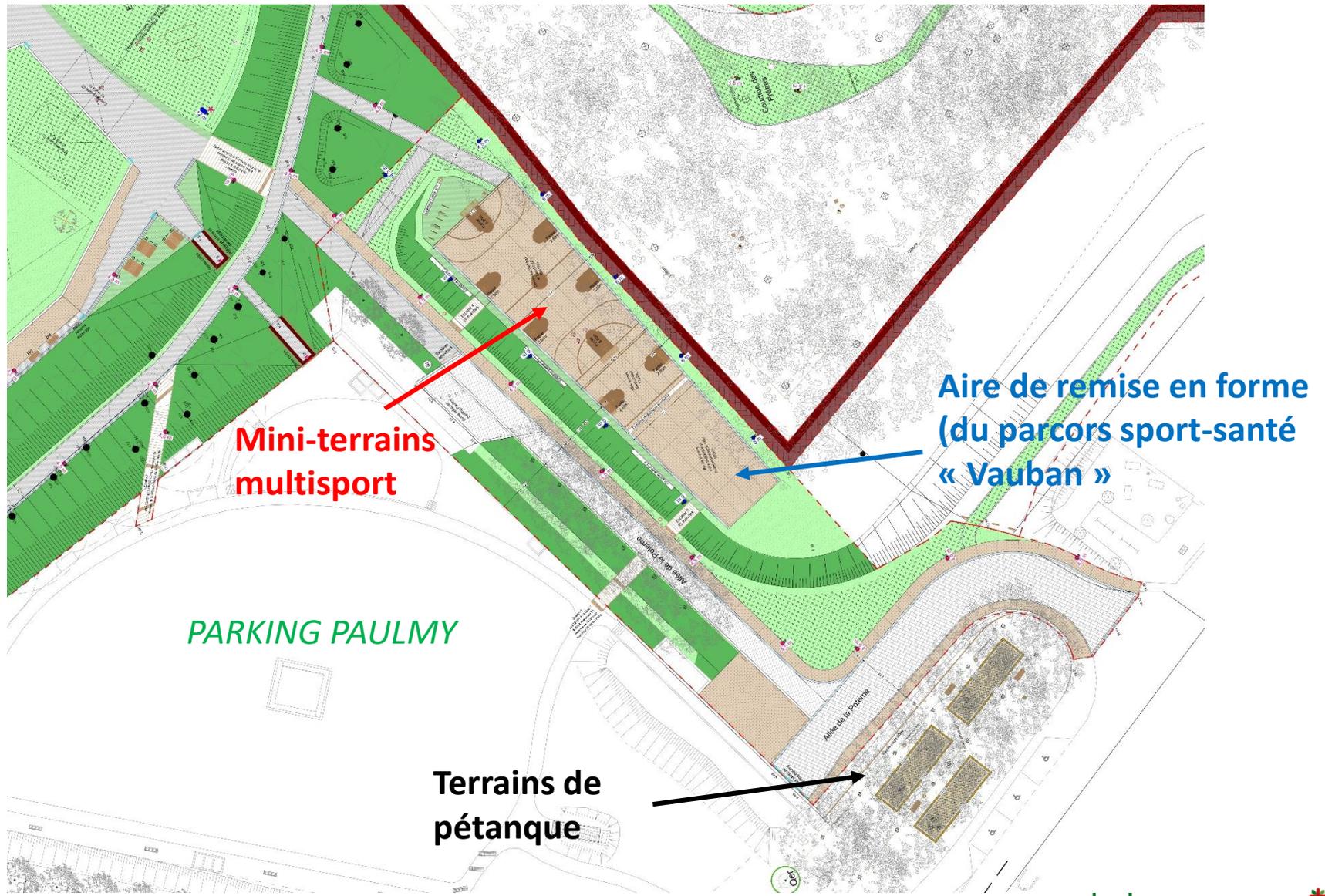
Espace scénique

Talus enherbé

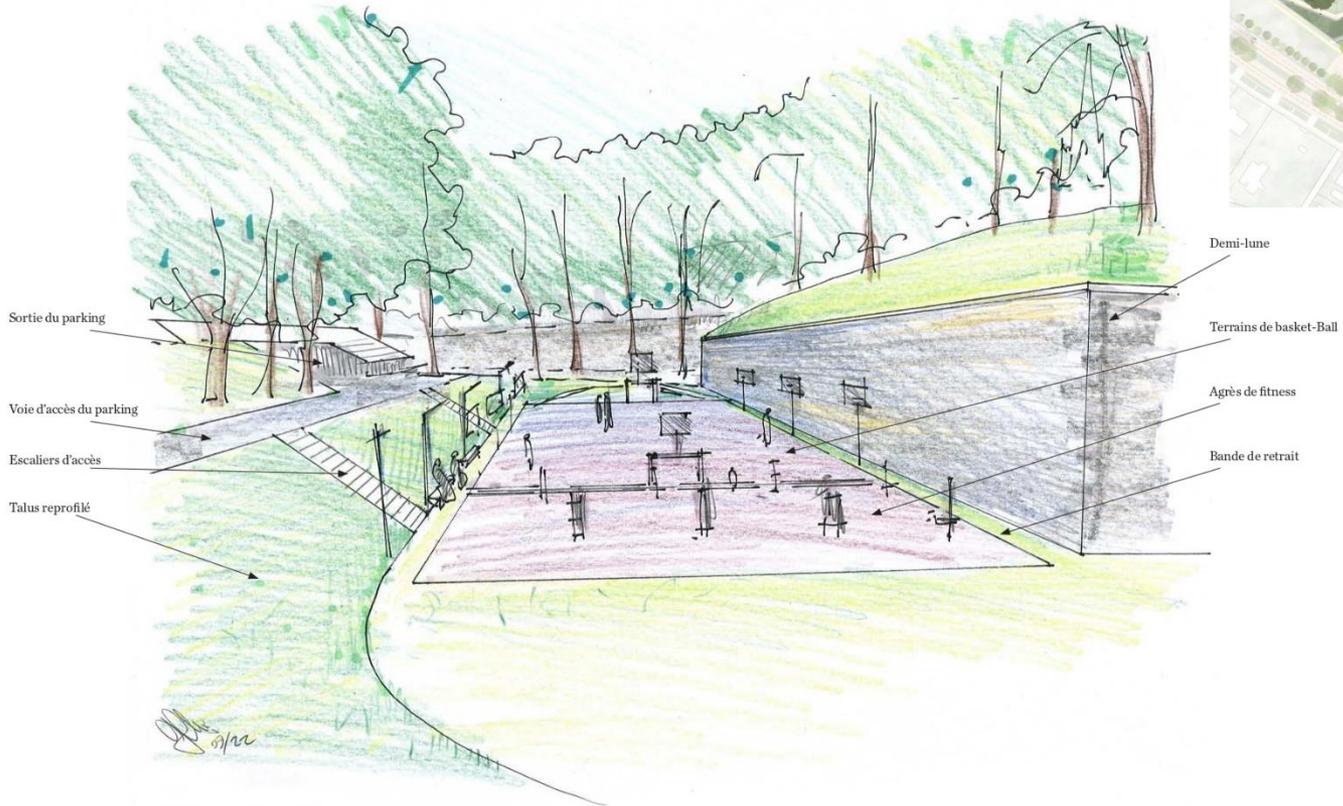


État actuel

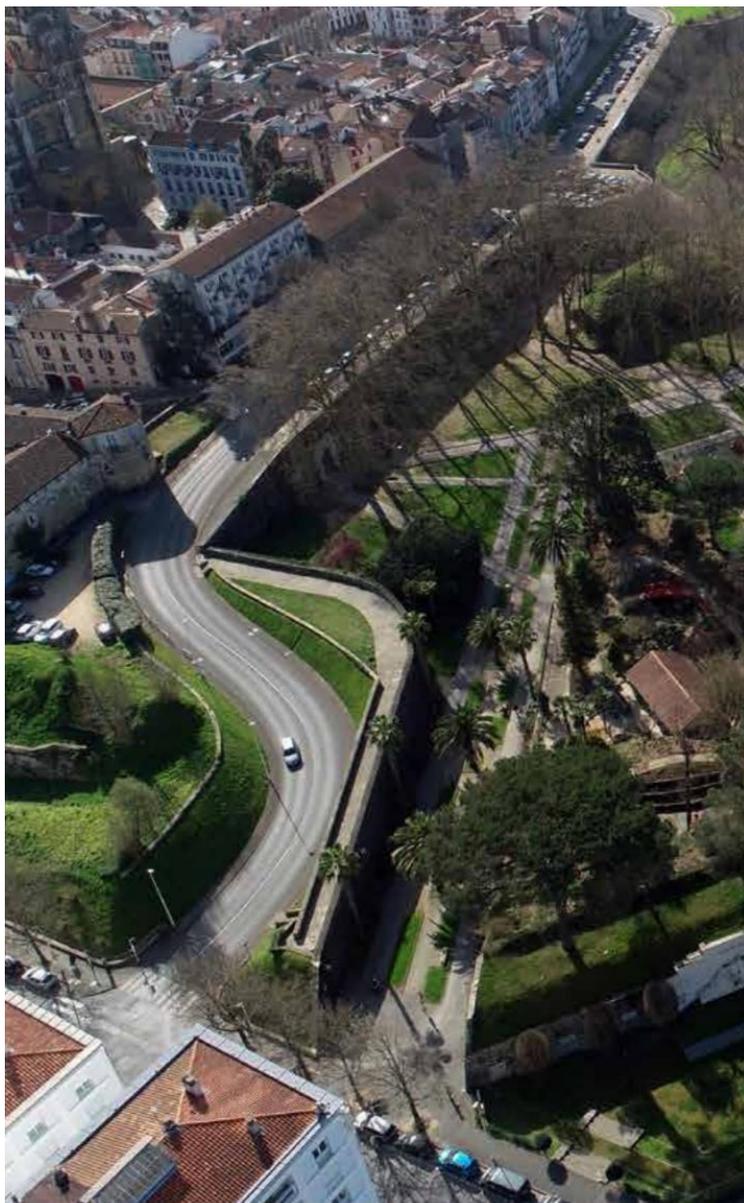
L'espace sportif : projet



L'espace sportif : projet



Ancien chemin couvert



L'allée des
Tarrides :
existant

L'allée des Tarrides : projet



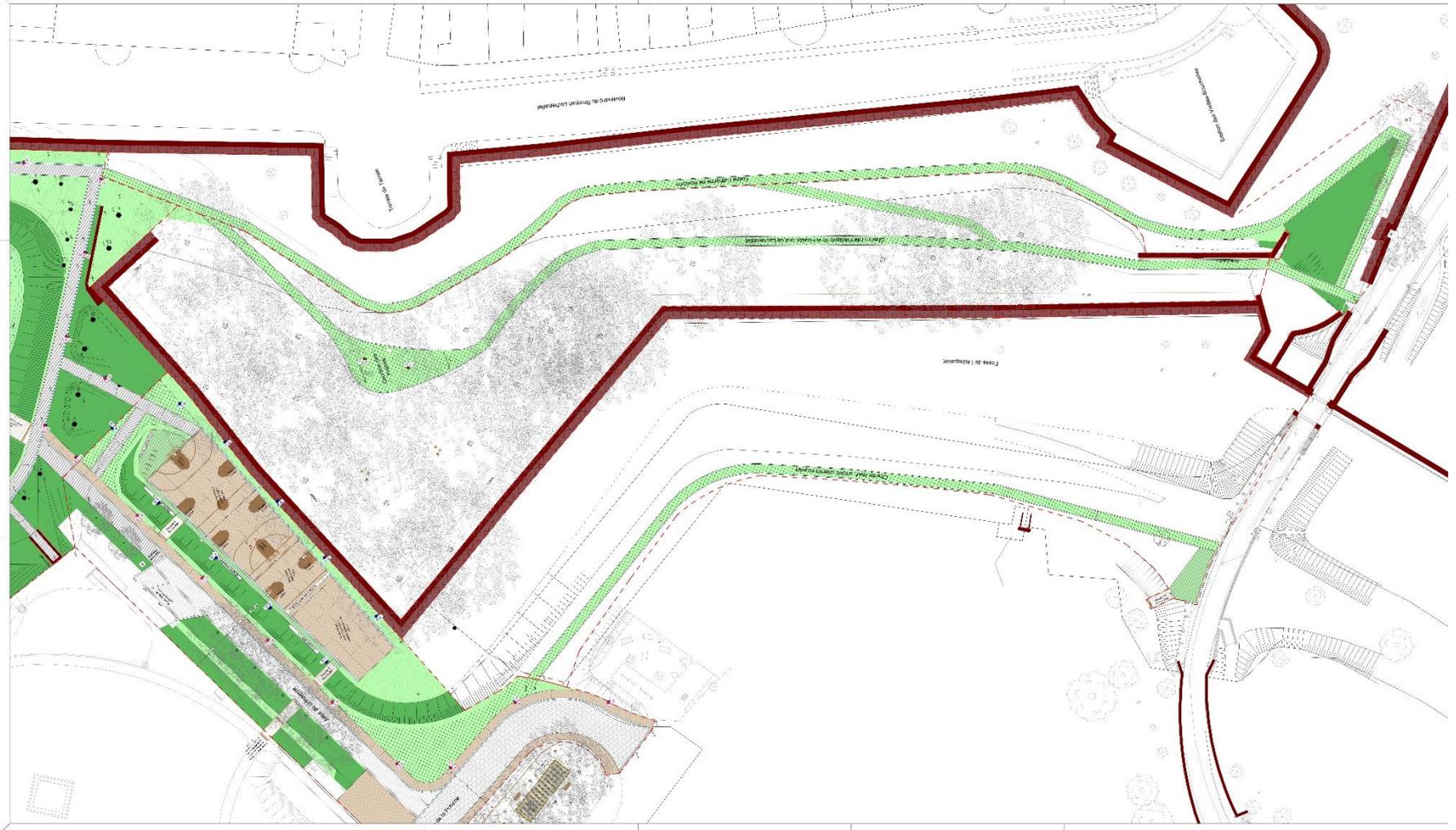
Plantations basses et création de mini-salons avec tables et assises

L'allée des Tarrides : projet



État actuel

Les allées Catherine de Bourbon : projet



Les allées Catherine de Bourbon : projet



Mur de contrescarpe,
complété d'un garde-
corps en serrurerie

Allée reprise en
terre-pierre

Délimitation en pavé



État actuel

Planning prévisionnel :

Période de préparation travaux : mars 2023

Début travaux aménagement (fossé des sports et square Simonet) : 4 avril 2023

Travaux pose aire de jeux sur le square Simonet : août-septembre 2023

Fin d'aménagement du square Simonet (revêtements) : octobre 2023

Suite travaux d'aménagement (place centrale de la Poterne et allée des Tarrides): 2024

2/ Point d'avancement sur les axes de travail

Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive

Axes de travail choisis

7 Groupes de travail

Listes des participants non définitives

Dates des premières réunions de groupes

Axe 1 - Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique

Groupe A - Frédérique Bodin, Monique Kayrouz, Denise Larrieu, Delphine Romet, Maylis Hellequin, Laure Charneau, Pierre Casenave, Dominique Gerbaud

10 octobre 2022 (18h30-20h)

Axe 2 - Améliorer le réseau cyclable

Axe 3 - Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter-quartiers

Groupe B - Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Delphine Romet (axe 5), Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Perie, Marie Martin

15 septembre 2022 (18h30-20h)

15 septembre 2022 (20h-21h30)

Axe 4 - Améliorer les parcours et déplacements des piétons

27 septembre 2022 (18h30-20h)

Axe 5 - Réduire les conflits d'usage (chemin de halage)

27 septembre 2022 (20h-21h30)

~~**Axe 6 - Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme Urtasun (usages...) avec les différents acteurs**~~

~~**Groupe C - Maïtena Mazières, Denise Larrieu**~~

~~**9 novembre 2022 (18h30-20h)**
Axe retiré par le Conseil de quartiers le 22/09~~

Axe 7 - Repérer les espaces végétalisés existants et à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter

Groupe D - Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Florence Dupreuilh, Monique Kayrouz, Sophie Castel, Oihana Hirigoyen, Pierre Casenave

8 septembre 2022 (18h30-20h)

Axe 8 - Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces)

Groupe E - Bastien Urcelay, Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Monique Kayrouz, Maryline Chevrel, Maylis Hellequin

6 septembre 2022 (18h30-20h)

Axe 9 - Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la seconde guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers

Groupe F - Florence Dupreuilh, Maïtena Mazières, Michel Etchelet, Thierry Ozanne, Mathieu Forsans, André Junca, Frédérique Bodin, Maryline Chevrel

20 octobre 2022 (18h30-20h)

Axe 10 - Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un événement annuel notamment dans les quartiers

Groupe G - Manuel Delort, David Vaisse, André Junca, Christophe Dreuilhe, Pierre Casenave, Maïtena Mazières, Dominique Gerbaud

**5 septembre 2022 (18h30-20h)
23 novembre 2022 (18h30-20h)**

Axe 10 – Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un événement annuel notamment dans les quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la diffusion de la culture basque en proposant une offre événementielle annuelle avec l'intervention de différents acteurs. L'objectif serait de faire découvrir autrement la culture aux habitants, bascophones ou non, autour d'une thématique, et de partager des moments de convivialité dans le respect de l'environnement.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 1 – Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un guichet unique pour faciliter l'accès des habitants aux démarches administratives, dans un souci d'inclusion numérique.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 2 – Améliorer le réseau cyclable

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement et l'amélioration du réseau cyclable pour favoriser les mobilités actives auprès des différents publics et faciliter les liaisons inter-quartiers.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 3 – Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter- quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur les déplacements intra et inter- quartiers. Deux secteurs ont notamment été pré-identifiés pour être étudiés : le Polo Beyris et Marracq.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 4 – Améliorer les parcours et déplacements des piétons

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'amélioration des cheminements piétons. Deux rues ont été pré-identifiées pour être étudiées : le cours Comte de Cabarrus et l'avenue Lahubiague.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 5 – Réduire les conflits d'usage (chemin de halage)

- Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réduction des conflits d'usage notamment sur le chemin de halage qui accueille une diversité de pratiques (piétons, vélos, appareils électriques...) dans un souci d'apaisement et de sécurisation.
- *Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 6 – Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme « Urtasun » (usages...) avec les différents acteurs

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réhabilitation de la ferme « Urtasun », située dans le secteur du Polo-Beyris, avec les autres acteurs en présence autour de ce projet, notamment sur la question de ses usages, en faveur du lien social et du vivre ensemble.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 7 – Repérer les espaces végétalisés existants ou à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter

- Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la déminéralisation des sols et le renforcement de la nature en ville. Il souhaite ainsi entreprendre un travail de repérage des espaces végétalisés actuels, et de ceux qui peuvent potentiellement l'être, et mener une réflexion sur la diversification des plantations (fruitiers...).
- *Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un*
- *principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 8 – Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces)

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la lutte contre la pollution lumineuse nocturne, dans la continuité des premières initiatives menées sur le territoire (premier budget participatif), en abordant notamment cette problématique corrélée aux commerces, pour répondre à l'enjeu de la transition écologique et énergétique.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 9 – Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la seconde guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un circuit de visite thématique sur la seconde guerre mondiale pour valoriser l'histoire des quartiers, perpétuer la mémoire et faire découvrir des lieux (camp du Polo-Beyris...) à différents publics (scolaires, habitants, visiteurs...).

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

3 / Questions diverses

4/ Conclusion

Prochaines rencontres

- **Poursuite des réunions en groupes de travail au premier trimestre 2023**
 - *Présentation de l'analyse des besoins*
 - *Propositions d'actions*

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE